

A. ÉTIQUETAGE

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR

{Boîte – 50 ml, 250 ml et 500 ml}

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Bovimec B 10 mg/ml solution injectable

2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES

Ivermectine 10 mg/ml

3. TAILLE DE L'EMBALLAGE

50 ml

250 ml

500 ml

4. ESPÈCES CIBLES

Bovins (bovins de boucherie et bovins non producteurs de lait).

5. INDICATIONS**6. VOIES D'ADMINISTRATION**

Voie sous-cutanée.

7. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente :

Viande et abats : 49 jours.

Ne pas utiliser chez des vaches laitières pendant la lactation ou la période de tarissement, si le lait est destiné à la consommation humaine. Ne pas utiliser chez les génisses gestantes dans les 60 jours précédent le vêlage.

8. DATE DE PÉREMOPTION

Exp. {mm/aaaa}

Après ouverture, à utiliser dans les 28 jours.

Après ouverture, utiliser avant le : _____.

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**10. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION »**

Lire la notice avant utilisation.

11. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT »

À usage vétérinaire uniquement.

12. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

13. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Bimeda Animal Health Limited

14. NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V-242961

15. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE

{Etiquette – 50 ml, 250 ml et 500 ml}

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Bovimec B 10 mg/ml solution injectable

2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES

Ivermectine 10 mg/ml

3. ESPÈCES CIBLES

Bovins (bovins de boucherie et bovins non producteurs de lait).

4. VOIES D'ADMINISTRATION

Voie sous-cutanée.

Lire la notice avant utilisation.

5. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente :

Viande et abats : 49 jours.

Ne pas utiliser chez des vaches laitières pendant la lactation ou la période de tarissement, si le lait est destiné à la consommation humaine. Ne pas utiliser chez les génisses gestantes dans les 60 jours précédent le vêlage.

6. DATE DE PÉREMOPTION

Exp. {mm/aaaa}

Après ouverture, à utiliser dans les 28 jours.

Après ouverture, utiliser avant le : _____.

7. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**8. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Bimeda Animal Health Limited

9. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}